

Les copilotes des états généraux lèvent le voile « Pas un catalogue de mesurette ! »

Annie Podeur, directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS), et le Pr Yvon Berland, président de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS), dressent à mi-parcours un premier bilan des états généraux de l'organisation de la santé (EGOS) qu'ils copilotent. Ils promettent un « pack de mesures » sur l'installation, la « définition » explicite du métier de médecin généraliste et un renforcement des soins primaires pour éviter l'« hospitalo-centrisme excessif ». Si le pilotage de l'accès aux soins devrait être régional, une « nouvelle organisation territoriale », beaucoup plus fine, devrait voir le jour. La diversification des modes d'exercice et de rémunération, réclamée par les jeunes, est au menu.



Yvon Berland et Annie Podeur dressent, à mi-parcours, un premier bilan des états généraux

LE QUOTIDIEN – Dans quel état d'esprit se sont déroulés ces deux mois d'auditions ?

Pr YVON BERLAND – Le rythme est soutenu. Il fallait recueillir l'avis des usagers, élus, parlementaires, collectivités locales – petites, moyennes et grandes villes –, fédérations hospitalières, représentants des conférences, hôpitaux locaux, doyens pour les CHU... Nous continuons jusqu'à la fin du mois. On a bien positionné notre sujet sur l'offre de soins de premier recours et, pour cette première phase, autour du médecin généraliste. C'est très important. L'ambiance est excellente, le groupe de concertation, très investi.

ANNIE PODEUR – Nous avons souhaité un fonctionnement collégial de bout en bout. L'objectif est que les trois composantes du groupe de concertation permanent – jeunes médecins, professionnels en exercice et représentants de la société civile –, qui pouvaient partir d'un sentiment différent, cheminent au travers des auditions pour converger vers des orientations partagées, grâce à des données objectives.

Comment articulez-vous vos travaux avec les missions « Larcher » sur l'hôpital et « Ritter » sur les agences régionales de santé ?

ANNIE PODEUR – Nous avons d'emblée rencontré le sénateur Gérard Larcher, André Flajolet en charge de la mission sur les inégalités territoriales, j'ai des relations constantes avec Philippe Ritter qui pilote la mission sur les ARS.

Tout cela converge et débouche sur un projet de loi sur la modernisation du système de santé et de l'accès aux soins. Ce sera une vision large du système de santé, avec tout l'intérêt d'un débat au Parlement sur ces choix fondamentaux.

Percevez-vous des clivages, des tensions entre syndicats médicaux signataires et non signataires de la convention ?

YVON BERLAND – Des clivages, non, des opinions plurielles, oui...

ANNIE PODEUR – C'est pourquoi nous organiserons un séminaire interne le 26 janvier. Cette journée obligera chacun à un positionnement plus affirmé. Il faut parvenir à une vision partagée.

Mais la CSMF critique les « palabres sans fin », la réunionnite...

YVON BERLAND – Alors, c'est que la CSMF participe aux palabres ! Elle est toujours présente, pose des questions pertinentes, comme les autres, et contribue à ce travail de décentration. Au près du groupe, on ne ressent pas ces critiques. Et sur plusieurs orientations novatrices, je n'ai pas perçu de retrait de la CSMF. Il y a des sensibilités différentes, on le sait... Nous restituerons un travail collectif.

Quel message portent les jeunes médecins dans ces EGOS ?

ANNIE PODEUR – Leur présence est extrêmement stimulante ! Ils sont sans fard dans leurs questions, avec des préoccupations centrales : la nature du ser-

vice rendu ; une demande de redéfinition et de meilleure reconnaissance du métier de médecin généraliste en ambulatoire. On entend clairement leur message sur le développement des nouveaux modes d'exercice, une pratique moins isolée, la diversification des modes de rémunération. Ils sont très participatifs. Mais il y a du répondeur chez leurs aînés... Et les usagers ne sont jamais mis à l'écart.

A la lumière de ces deux mois d'auditions, quelles sont les premières orientations ?

ANNIE PODEUR – Nous avons identifié trois axes. La formation médicale initiale, y compris la part accordée aux stages ; l'accompagnement de l'installation sous toutes ses formes, avec, en toile de fond, une nouvelle organisation territoriale ; enfin, il y aura des propositions claires sur les modes d'exercice et la rémunération. Il faut répondre aux aspirations de ces jeunes médecins dont la majorité, à la sortie des études, seront des femmes. On ne peut considérer que tout restera in-

changé, que le choix du salaire n'a d'autre issue que l'hôpital...

YVON BERLAND – Sur les études médicales, le constat est partagé qu'on doit faire beaucoup mieux sur la formation du médecin généraliste. Il faut faire connaître le plus tôt possible ce qu'est l'exercice de la médecine générale de premier recours pour donner aux jeunes l'envie de faire ce métier. Dans nos propositions, nous définirons clairement le métier de médecin généraliste en ambulatoire. Entre 1995 et 2005, le nombre total de médecins a progressé de 14 %, mais le nombre de diplômés de médecine générale de 6 % ; quant aux effectifs de ceux qui font vraiment la médecine de premier recours, ils sont restés stables !

Et sur l'installation ?

ANNIE PODEUR – Nous proposerons un « pack » de mesures organisationnelles et financières. Je précise que, au sein du groupe, l'évocation des mesures désincitatives, telles que la modulation des cotisations sociales, n'est pas ta-

boue. Nous avons un objectif partagé : éviter les conflits intergénérationnels. On aura donc une approche « professionnels de santé », jeunes ou plus anciens, au service d'une population.

Les maires vous réclament un filet de sécurité pour garantir l'égal accès aux soins au cas où les incitations ne marcheraient pas...

YVON BERLAND – Les témoignages forts de certains élus doivent être entendus. Nous ne ferons pas de ces états généraux un catalogue de mesurette.

ANNIE PODEUR – Tout le monde est conscient qu'il faut des résultats, que ça marche ! On ne continuera pas avec une répartition aussi inégale sur le territoire. Le cadre doit être national, la mise en œuvre, déclinée régionalement. Nous avons également travaillé sur la notion de territoire pertinent pour structurer l'offre ambulatoire. Ce territoire n'est pas le même en banlieue et en zone rurale. Autrement dit, le pilotage, c'est à l'échelon régional, mais le niveau d'organisation des soins primaires sera beaucoup plus fin.

Toute cette démarche ne consiste-t-elle pas à accroître la place des soins de ville par rapport à l'hôpital ?

ANNIE PODEUR – Aujourd'hui, la population a tendance à « zapper » le niveau de premier recours, qui n'est pas toujours lisible, et à recourir d'emblée au plateau hospitalier. Une des finalités de notre mission, c'est de mieux structurer l'offre de soins ambulatoire pour que ce champ retrouve tout son rôle d'échelon de premier recours afin de ne pas tomber dans un hospitalo-centrisme excessif.

Ne marchez-vous pas sur les plates-bandes de la convention ?

ANNIE PODEUR – On ne se substitue pas aux négociations conventionnelles, qui auront lieu ensuite. Nous préparons les conditions du débat et nous en clarifions les bases.

> PROPOS RECUEILLIS PAR CYRILLE DUPUIS

Modernisation du système de santé Bachelot promet un projet de loi dès l'été

ROSELYNE BACHELOT a assuré, lors de ses vœux à la presse, qu'elle serait en mesure de présenter, « dès l'été, un projet de loi sur la modernisation du système de santé », confirmant ainsi l'annonce faite par le Premier ministre en décembre.

Pour élaborer ce « projet de loi ambitieux », la ministre de la Santé compte sur les quatre missions lancées en amont : celle de Gérard Larcher sur l'hôpital, les états généraux sur l'organisation de la santé (EGOS) destinés à « remédier à l'inégale répartition des médecins sur le territoire » et à « renforcer les soins primaires » (voir ci-dessus l'interview d'Yvon Berland et Annie Podeur), la mission du député André Flajolet

(chargé de dresser « un état des lieux très précis des inégalités territoriales » en santé publique) et enfin la mission Ritter sur les futures agences régionales de santé (ARS). Philippe Ritter vient de remettre à la ministre « une esquisse de rapport », mais Roselyne Bachelot estime qu'« un peu de travail est encore nécessaire » afin d'aboutir à « un schéma ouvert, incluant des options permettant de débattre et de mener une concertation ». Selon la ministre, l'enjeu de ces nouvelles agences régionales sera notamment « une meilleure adaptation des politiques nationales » et la fin des « cloisonnements inutiles et préjudiciables au patient ».

A l'heure où les syndicats de pro-

fessionnels de santé libéraux fustigent la dernière loi de financement de la Sécurité et accusent le gouvernement d'« autisme », la ministre assume totalement ce texte « équilibré et responsable ». Quoi qu'il en soit, elle tend ostensiblement la main à l'ensemble des professionnels de santé pour la suite. « La réforme que je veux pour notre système de santé n'est pas une énième réforme de l'extérieur imposée, préfabriquée, technocratique », a affirmé Roselyne Bachelot. D'où sa volonté affichée de mener « une concertation large et précise » et de faire accompagner la mise en œuvre des mesures « par les professionnels de santé sur la durée ».

> AGNÈS BOURGUIGNON

Premier rendez-vous vendredi

Le calendrier des EGOS est calé :

- **25 janvier** : première étape régionale à Rennes [ateliers, échanges...]
- **26 janvier** : séminaire interne du groupe de concertation
- **1^{er} février** : deuxième étape régionale à Châlons-en-Champagne ;
- **8 février** : séance plénière des états généraux à Paris [formalisation de la première synthèse : l'offre de soins médicale de premier recours, articulée autour du médecin généraliste] ;
- **février/mars** : enrichissement des travaux du groupe « médecins » avec la contribution du groupe des autres professions de santé libérales [« non-médecins »] ;
- **début avril** : deuxième session des états généraux [conclusions définitives] ;
- **été 2008** : projet de loi sur la modernisation du système de santé.